

Projet d'évaluation pour l'année scolaire 2021-2022¹

Contrôle continu du baccalauréat

Enseignement général

Préambule

Les enseignantes et enseignants du lycée Blaise Pascal, réunis en groupes disciplinaires et en concertation interdisciplinaire, s'entendent sur le présent document afin de préciser la façon dont les élèves vont être évalués au cours du cycle terminal (classes de première et de terminale). Ce projet collectif d'évaluation, débattu au lycée en conseil pédagogique, s'inscrit dans un cadre règlementaire fixé au niveau national. Il a pour but de rendre visible et explicite la réflexion de l'équipe enseignante sur l'acte pédagogique de l'évaluation. Il permet notamment d'en partager les principes avec les élèves et leurs familles.

Cadre général

Tous les enseignements, du tronc commun, de spécialité ou optionnels, font l'objet d'une évaluation régulière qui s'appelle le contrôle continu. L'objectif du projet d'évaluation est d'explicitier les moyennes des bulletins, et donc les notes qui les composent, qui rendront compte à chaque trimestre des acquis et des progrès des élèves aux différentes étapes du cycle terminal. Ce projet d'évaluation est rendu public ; son élaboration se fait sous la responsabilité du chef d'établissement. Il est révisable tous les ans.

Principes et engagements

- Les élèves sont évalués en cohérence avec les attendus des programmes d'enseignement ;
- Les élèves sont évalués de manière équitable dans chaque enseignement : la nature des évaluations composant la moyenne et les critères d'évaluation sont concertés au sein d'une même discipline ;
- Les élèves savent que certaines évaluations seront communes à plusieurs classes ;
- Toutes les notes ne sont pas nécessairement intégrées dans la moyenne, de même que toute évaluation ne donne pas lieu systématiquement à une note, selon les choix opérés par les professeurs ;
- Les élèves sont évalués dans des situations variées et selon diverses formes, y compris à l'oral ;
- Les évaluations sont accompagnées d'appréciations constructives qui permettent aux élèves de percevoir leurs éventuels progrès et ce qu'il convient d'améliorer ;
- **Les élèves reçoivent à chaque période un nombre suffisant et raisonnable de notes afin que la moyenne de la période soit bien représentative de leurs acquis. Le contrôle continu implique un respect scrupuleux de l'obligation d'assiduité, prévue par l'article L. 511-1 du code de l'éducation, qui impose aux élèves de suivre l'intégralité des enseignements obligatoires et optionnels auxquels ils sont inscrits.**

Absentéisme

1. Lorsque l'absence d'un élève à une évaluation est jugée par son professeur comme faisant porter un risque à la représentativité de sa moyenne trimestrielle, une nouvelle évaluation est spécifiquement organisée à son intention selon les modalités précisées dans le règlement intérieur du lycée.

2. Si les épreuves de rattrapage ne sont pas effectuées et que le Conseil de classe juge le nombre d'évaluations insuffisant, alors la moyenne **annuelle** de l'élève ne pourra être retenue pour le baccalauréat et sera remplacée par une convocation à une **évaluation ponctuelle** organisée par le chef d'établissement à titre d'évaluation de remplacement. Si la moyenne manquante est celle de l'année de première, cette évaluation ponctuelle est organisée au cours du premier trimestre de l'année de terminale et porte sur le programme de la classe de première. Si la moyenne manquante est celle de l'année de terminale, l'évaluation ponctuelle est organisée avant la fin de l'année de terminale et porte sur le programme de terminale. **La note obtenue par l'élève à cette évaluation ponctuelle de remplacement est retenue en lieu et place de la moyenne annuelle manquante.**

¹ BOEN du 29 juillet 2021 - Baccalauréats général et technologique. Modalités d'évaluation des candidats à compter de la session 2022 Note de service du 28-7-2021 (NOR : MENE2121270N)

3. Dans le cas d'une absence dûment justifiée à cette évaluation ponctuelle, le candidat est à nouveau convoqué. Si l'absence n'est pas dûment justifiée, la **note zéro est attribuée pour cet enseignement**.

4. À cette convocation consécutive à une absence lors d'une évaluation, peut s'ajouter une sanction disciplinaire conformément à l'article R. 511-13 du Code de l'éducation et aux circulaires n° 2011-111 et n° 2011-112 du 1er janvier 2011 relatives respectivement au règlement intérieur dans les établissements publics locaux d'enseignement et à l'organisation des procédures disciplinaires.

Cas de fraude

En ce qui concerne les travaux organisés pour évaluer les résultats des élèves dans le cadre du contrôle continu, la gestion des situations de fraude relève de la responsabilité des professeurs et s'exerce dans le cadre défini par le règlement intérieur de l'établissement : « *En cas de flagrant délit de fraude ou de tentative de fraude, le surveillant responsable de la salle prend toutes mesures pour faire cesser la fraude ou la tentative sans interrompre la participation à l'épreuve du ou des candidats. Il saisit les pièces ou matériels permettant d'établir ultérieurement la réalité des faits. Il établit un rapport contresigné par le ou les auteurs de la fraude. En cas de refus de contresigner, mention en est portée au rapport. La fraude ou tentative de fraude pourra entraîner une modification de la note obtenue à cette évaluation et faire l'objet de sanctions disciplinaires* ».

TRONC COMMUN

Histoire-géographie et EMC

	1 ^{er} Trimestre	2 ^{ème} Trimestre	3 ^{ème} Trimestre
1 ^{ère} H-G et Tale H-G	• Au moins 3 notes	• Au moins 3 notes	• Au moins 3 notes dont 1 <u>épreuve commune de 2 heures au 3^{ème} trimestre.</u>
	<p><u>Evaluations écrites</u> ou <u>orales</u>, des <u>travaux individuels</u> ou <u>collectifs</u>, proposés <u>en classe</u> ou <u>hors classe</u>.</p> <p>Les évaluations porteront sur les compétences relatives à l'exercice de la <u>question problématisée</u>, à l'<u>analyse de document(s)</u> et du <u>croquis</u>. Ces compétences peuvent être aussi validées par des <u>tests de connaissances</u> courts et ponctuels.</p> <p>La <u>durée</u> des évaluations tiendra compte et sera adaptée à la nature des compétences évaluées : de <u>5 minutes</u> pour les plus courtes à <u>2 heures</u> pour les plus longues, notamment les <u>épreuves communes</u>.</p>		
1 ^{ère} EMC Tale EMC	<ul style="list-style-type: none"> • Type d'évaluation : travail de groupe (recherche) / un oral / une synthèse écrite • Au moins 2 notes annuelles parmi les 3 types d'évaluation. 		

Langues vivantes

Dans l'ensemble des matières langues vivantes (Langue A, B et **C optionnelle**), les compétences évaluées sont les suivantes : Compréhension Orale (CO)/ Compréhension Ecrite(CE) / Expression Orale (EO) avec Interaction Orale (IO) / Expression Ecrite (EE).

Les connaissances étant nécessaires et indispensables à la construction de l'apprentissage de la langue, elles peuvent être soumises à l'évaluation et pourront être intégrées à la moyenne du trimestre.

	1 ^{er} Trimestre	2 ^{ème} Trimestre	3 ^{ème} Trimestre
1 ^{ère} LV et Tale LV	<ul style="list-style-type: none"> • Au moins 3 notes dont 2 représentatives d'une activité langagière (CO, EO, CE, EE) • Evaluation sur les connaissances (vocabulaire, civilisation, leçon...) : coefficient moins élevé, mais note incluse dans la moyenne 	<ul style="list-style-type: none"> • Au moins 3 notes dont 2 représentatives d'une activité langagière (CO, EO, CE, EE) • Evaluation sur les connaissances (vocabulaire, civilisation, leçon...) : coefficient moins élevé, mais note incluse dans la moyenne 	<ul style="list-style-type: none"> • Au moins 3 notes dont 2 représentatives d'une activité langagière (CO, EO, CE, EE) • Evaluation sur les connaissances (vocabulaire, civilisation, leçon...) : coefficient moins élevé, mais note incluse dans la moyenne
Tale pour LVA et LVB	<p>Attestation en langues : évaluation au cours de l'année de terminale, notes non divulguées, mais incluses dans le 3^{ème} trimestre, notes qui compteront comme évaluations représentatives.</p> <ul style="list-style-type: none"> • EO : 10 minutes de préparation + 5 minutes d'EO en continu + 5 minutes d'IO sur document visuel (icône ou infographie) ou citation, en lien avec un axe. 2 documents par axe, 3 axes proposés. Evaluation sur temps banalisé. Période indicative : mi-mai • CO : sur 1h banalisée. Période indicative : début avril • CE+EE : sur 1h30 banalisée. Période indicative : début avril. <p>Les épreuves de CO, EE et CE seront communes aux différentes classes.</p>		

Enseignement scientifique

Les activités proposées dans les évaluations conduites en Enseignement Scientifique peuvent revêtir des formes très variées qui reflètent la diversité des objectifs de formation et l'étendue des domaines d'application de ces disciplines. Aucune forme d'évaluation n'est exclue.

	1 ^{er} Trimestre	2 ^{ème} Trimestre	3 ^{ème} Trimestre
1 ^{ère} et Tale Ens scientifique	<p>Au minimum deux évaluations certificatives en classe, dont une en physique-chimie, et une en SVT</p> <p>D'autres évaluations de formes variées pourront éventuellement être réalisées</p>	<p>Au minimum deux évaluations certificatives en classe, dont une en physique-chimie, et une en SVT</p> <p>D'autres évaluations de formes variées pourront éventuellement être réalisées</p>	<p>Au minimum deux évaluations certificatives en classe, dont une en physique-chimie, et une en SVT</p> <p>D'autres évaluations de formes variées pourront éventuellement être réalisées</p>

Education Physique et sportive

Les apprentissages en EPS visent **des Attendus de Fin de Lycée (AFL)** qui recouvrent plusieurs domaines de compétences. L'évaluation certificative en EPS est réalisée au terme d'un cycle d'apprentissage de 12 à 18 heures en terminale pour les AFL1 (compétences d'ordre moteur) et au fil de l'eau (pendant le cycle) pour les AFL2 et AFL3 (compétences méthodologiques et sociales). Cette durée d'apprentissage correspond approximativement à un trimestre. L'élève doit donc avoir 3 notes en fin d'année mais il peut être évalué à partir de 2 notes, en cas de dispense temporaire par exemple.

Les 3 activités dans lesquelles les AFL sont visés doivent appartenir à **3 Champs d'Apprentissage (CA) distincts** parmi : 1 – Réaliser une performance maximale (athlétisme, natation...), 2 - Adapter son déplacement à des environnements variés ou incertains (course d'orientation, escalade...), 3 - Réaliser une prestation corporelle destinée à être vue et appréciée (danse, arts du cirque, acrosport...), 4 - Conduire et maîtriser un affrontement collectif ou interindividuel pour gagner (Sports collectifs, sports de raquette, sports de combat) et 5 - Réaliser une activité physique pour développer ses ressources et s'entretenir (step, musculation...).

	1 ^{er} Trimestre	2 ^{ème} Trimestre	3 ^{ème} Trimestre
Tale	AFL1 en fin de trimestre AFL2 et AFL3 en cours de cycle d'apprentissage	AFL1 en fin de trimestre AFL2 et AFL3 en cours de cycle d'apprentissage	AFL1 en fin de trimestre AFL2 et AFL3 en cours de cycle d'apprentissage

Dispense d'EPS :

Seul un certificat médical (médecin) peut dispenser un élève de l'évaluation dans l'activité. Cependant, si l'élève a effectué la moitié au moins du cycle d'apprentissage, il devra repasser l'épreuve lors d'un rattrapage.

OPTIONS

Mathématiques complémentaires et Maths expertes

	1 ^{er} Trimestre	2 ^{ème} Trimestre	3 ^{ème} Trimestre
Tales MC et ME	Au minimum deux évaluations certificatives en classe Evaluations diverses (devoirs maison, interrogations de connaissances...)	Au minimum deux évaluations certificatives en classe Evaluations diverses (devoirs maison, interrogations de connaissances...)	Au minimum deux évaluations certificatives en classe Evaluations diverses (devoirs maison, interrogations de connaissances...)

Droit et Grands Enjeux du Monde Contemporain

	1 ^{er} Trimestre	2 ^{ème} Trimestre	3 ^{ème} Trimestre
Tales DGEMC	• Au moins 3 notes	• Au moins 3 notes	• Au moins 3 notes
	<p>Evaluations écrites ou orales, des travaux individuels ou collectifs, proposés en classe ou hors classe.</p> <p>Les évaluations porteront sur les compétences relatives à l'exercice de la question problématisée, à l'analyse de document(s). Ces compétences peuvent être aussi validées par des tests de connaissances courts et ponctuels. Les documents privilégiés seront de sources juridiques (exemple : commentaire d'arrêts) ou venant de la presse quotidienne (exemple : analyse d'articles).</p> <p>La durée des évaluations tiendra compte et sera adaptée à la nature des compétences évaluées : de 5 minutes pour les plus courtes à 2 heures pour les plus longues.</p>		

SPECIALITES

L'évaluation en classe de première de l'enseignement de spécialité a une dimension certificative pour les élèves dont la note finale du baccalauréat comprendra la note de contrôle continu pour cet enseignement abandonné en fin de classe de première.

Les pratiques d'évaluation seront les mêmes pour les élèves qui garderont la spécialité en classe de terminale et pour ceux qui l'abandonneront.

Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques

	1 ^{er} Trimestre	2 ^{ème} Trimestre	3 ^{ème} Trimestre
1 ^{ère} HGGSP	• Au moins 3 notes	• Au moins 3 notes	• Au moins 3 notes dont 1 épreuve commune de 2 heures au 3 ^{ème} trimestre.

Humanités, Littérature, Philosophie

Les apprentissages gagnent à être évalués régulièrement, pour permettre aux élèves de mesurer leurs acquis et de travailler à leur progression.

	1 ^{er} Trimestre	2 ^{ème} Trimestre	3 ^{ème} Trimestre
1 ^{ère} HLP	• Au moins 3 notes au total pour les 2 disciplines • dont un devoir écrit en temps limité	• Au moins 3 notes au total pour les 2 disciplines • dont un devoir écrit en temps limité	• Au moins 3 notes au total pour les 2 disciplines • dont un devoir écrit en temps limité
	Des écrits divers notamment de type « question d'interprétation » et « question de réflexion » (essai), mais aussi, des évaluations orales, composent la moyenne annuelle.		

Sciences Economiques et Sociales (SES)

	1 ^e Trimestre	2 ^e Trimestre	3 ^e Trimestre
	Au moins une évaluation orale individuelle dans l'année.		
1 ^{ère} SES	• Au moins 3 notes (évaluations écrites) dont 2 en temps limité et dont au moins 1 évaluation de 2 heures commune aux différents groupes	• Au moins 3 notes (évaluations écrites) dont 2 en temps limité et dont au moins 1 évaluation de 2 heures commune aux différents groupes	• Au moins 3 notes (évaluations écrites) dont 2 en temps limité et dont au moins 1 évaluation commune aux différents groupes si possible de 4 heures
	L'évaluation portera sur les objectifs du programme officiel, tant sur les savoirs et savoir-faire spécifiques aux SES, que sur les compétences transversales que les élèves doivent maîtriser à l'issue du cycle terminal. Evaluations écrites ou orales , des travaux individuels ou collectifs , proposés en classe en temps limité ou hors classe . Des évaluations pourront être affectées de coefficient différents pour le calcul de la moyenne. Au fil de l'année et dans une logique de progressivité, il sera accordé une importance croissante aux évaluations de type baccalauréat .		

LLCE Anglais

Dans la spécialité LLCER, les compétences évaluées sont les suivantes : Compréhension Orale (CO)/ Compréhension Ecrite(CE) / Expression Orale (EO) / Expression Ecrite (EE).

Les connaissances étant nécessaires et indispensables à la construction de l'apprentissage de la langue, elles peuvent être soumises à l'évaluation et pourront être intégrées à la moyenne du trimestre.

	1^{er} Trimestre	2^{ème} Trimestre	3^{ème} Trimestre
1^{ère} LLCE	<ul style="list-style-type: none"> • Au moins 3 notes dont 2 représentatives d'une activité langagière (CO, EO, CE, EE) • Evaluation sur les connaissances (vocabulaire, civilisation, leçon...) : coefficient moins élevé, mais note incluse dans la moyenne 	<ul style="list-style-type: none"> • Au moins 3 notes dont 2 représentatives d'une activité langagière (CO, EO, CE, EE) • Evaluation sur les connaissances (vocabulaire, civilisation, leçon...) : coefficient moins élevé, mais note incluse dans la moyenne 	<ul style="list-style-type: none"> • Au moins 3 notes dont 2 représentatives d'une activité langagière (CO, EO, CE, EE) • Evaluation sur les connaissances (vocabulaire, civilisation, leçon...) : coefficient moins élevé, mais note incluse dans la moyenne

Mathématiques

	1^{er} Trimestre	2^{ème} Trimestre	3^{ème} Trimestre
1^{ère} Maths	Un devoir commun de 2 heures Au minimum une autre évaluation certificative en classe Evaluations diverses (devoirs maison, interrogations de connaissances...)	Au minimum deux évaluations certificatives en classe Evaluations diverses (devoirs maison, interrogations de connaissances...)	Un devoir commun de 2 heures Au minimum une autre évaluation certificative en classe Evaluations diverses (devoirs maison, interrogations de connaissances...)

Physique – Chimie

Les activités proposées dans les évaluations conduites en Physique-Chimie peuvent revêtir des formes très variées qui reflètent la diversité des objectifs de formation et l'étendue des domaines d'application de ces disciplines. Aucune forme d'évaluation n'est exclue.

	1^{er} Trimestre	2^{ème} Trimestre	3^{ème} Trimestre
1^{ère} PH-CH	Au moins 3 notes dont 2 devoirs surveillés en classe	Au moins 3 notes dont 2 devoirs surveillés en classe	Au moins 3 notes dont 2 devoirs surveillés en classe
	Une évaluation commune aux différents groupes de spécialité sera réalisée dans l'année scolaire.		

Sciences de la vie et de la terre

En SVT, les compétences s'articulent autour de deux grands axes : l'expérimentation et l'argumentation. L'évaluation sera représentative de ces différentes compétences.

Les enseignants de SVT, s'appuieront sur des grilles d'évaluation communes construites à partir des documents nationaux de référence.

	1^{er} Trimestre	2^{ème} Trimestre	3^{ème} Trimestre
1^{ère} SVT	Au moins 3 notes par trimestre dont : -Devoirs surveillés en classe -Activités expérimentales	Au moins 3 notes par trimestre dont : -Devoirs surveillés en classe -Activités expérimentales	Au moins 3 notes par trimestre dont : -Devoirs surveillés en classe -Activités expérimentales
	Les évaluations écrites compteront pour environ 80% de la moyenne et les activités expérimentales pour environ 20%.		

Sciences de l'Ingénieur

	1^{er} Trimestre	2^{ème} Trimestre	3^{ème} Trimestre
1^{ère} SI	3 notes minimum	3 notes minimum	Au minimum : 2 notes en cours de trimestre + 1 note d'épreuve prenant appui sur le support d'un sujet tiré de la BNS (Banque nationale des sujets) Les devoirs réalisés avec les sujets de la BNS seront corrigés à partir des grilles d'évaluation nationales qui seront mises à disposition des professeurs par le canal de l'inspection académique.

Notes attribuées à partir de travaux personnels ou collectifs comme :

- des productions orales par exemple à l'occasion d'un exposé ou d'échanges avec le professeur ;
- des productions écrites comme des devoirs ou des exercices demandés par le professeur, mais aussi des documents produits de façon autonome à l'occasion d'une présentation de projet ou des comptes rendus de séances de travaux pratiques ;
- des exploitations de ressources numériques comme des modèles ou des maquettes virtuelles développées pour proposer des solutions dans le cadre d'un mini projet de première ou en séances de travaux pratiques ;
- des productions matérielles dans le cadre de mini projets de première.